

“SIRE , LE PEUPLE A FAIM!”, “DONNEZ-LUI DES MASQUES !”

Le verdict est sans appel. Publié le 8 octobre, le deuxième *Rapport du Comité d'Évaluation des Réformes de la Fiscalité* a confirmé que les réformes fiscales menées par le gouvernement Macron ont fait exploser les revenus des 0,1% les plus riches de France. Mené sous la direction de *France Stratégie*, un organe de prospective rattaché au Premier ministre, le rapport indique que les dividendes ont augmenté de plus de 60% entre 2017 et 2018, passant de 14,3 milliards d'euros à 23,2 milliards d'euros¹. ***En clair : par rapport à 2017, la fortune des 0,1 % des Français les plus riches a augmenté d'un quart !*** Une exacerbation de la concentration du capital alors que la pauvreté continue d'augmenter à un rythme alarmant dans le pays. Cette tendance en France se vérifie également dans le reste du monde. Un rapport de la banque UBS et du cabinet de conseil PwC, publié mercredi 7 octobre, précise ainsi que la fortune des milliardaires a atteint la somme inédite de 10.200 milliards de dollars durant la crise sanitaire.

Un accroissement de richesse qui illustre à quel point les marchés financiers jouent un rôle d'accélérateur des inégalités pendant les crises. A la source de cet enrichissement des plus riches dans le territoire français : la sulfureuse suppression de l'ISF (*impôt de solidarité sur la fortune*) pour le remplacer par un IFI (*impôt sur fortune immobilière*), et l'instauration d'une « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% sur les revenus du capital. Les auteurs précisent ainsi que la « *forte progression des dividendes déclarés par les ménages au titre de 2018 (...) est comparable par son ampleur à la chute enregistrée en 2013, au moment où les revenus mobiliers ont été intégrés au barème progressif de l'IR (impôt sur le revenu)* ».

Plus simplement : les dividendes versés ont retrouvé leur niveau de 2012. L'instauration d'une progressivité de l'imposition des dividendes avait fait chuter la distribution de ces derniers de 22 milliards en 2012 à 13 milliards en 2013. Ces mesures avaient été justifiées par Emmanuel Macron comme un moyen d'inciter les plus riches à investir dans l'économie française grâce à l'illusoire théorie du ruissellement. Et sur ce point, le rapport n'est pas bien plus optimiste, même s'il se montre plus prudent.

Comme dans leur précédent rapport, le comité se dit « *incapable de répondre par oui ou par non à la question de savoir si la réforme de 2018 a eu un impact positif sur l'économie* ». Cependant, il « *n'observe aucun effet significatif* » de la flat tax « *sur l'investissement de ces entreprises* », de la même façon qu'aucun effet significatif n'avait été établi sur l'investissement après la réforme de 2013. Sans surprise, le comité indique également qu'il y a eu « *une baisse du nombre d'expatriations et une hausse du nombre d'impatriations fiscales de ménages français fortunés* » depuis la suppression de l'ISF.

¹ <https://www.strategie.gouv.fr/publications/comite-devaluation-reformes-de-fiscalite-capital-deuxieme-rapport>

Ce rapport hautement subversif intervient à un moment où l'épidémie de Covid-19 a plongé de plus en plus de ménages dans la pauvreté alors que l'exécutif s'entête à accorder la priorité à des mesures pro-entreprises, sans conditions écologiques et sociales, dans son plan de relance pour l'économie et l'emploi. Comme l'indique *Le Monde* du 6-10-2020, « *la crise sanitaire a fait basculer dans la pauvreté un million de Françaises et Français, qui s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà au-dessous du seuil de pauvreté monétaire – à 1 063 euros par mois et par unité de consommation, il concernait 14,8 % des ménages en 2018, selon l'INSEE.* »

Conséquence directe de cette pauvreté : les demandes d'aide au Secours Populaire et pour le RSA ont dramatiquement explosé partout dans le pays. Pendant le confinement, 1.270.000 personnes ont sollicité l'aide du Secours Populaire tandis que les dépenses liées au RSA ont augmenté de 9,2% en août par rapport à la même période en 2019.

L-T, le 10 décembre 2020